



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



WCECCE

Conférence mondiale sur l'éducation et
la protection de la petite enfance
Moscou, Fédération de Russie
27-29 septembre 2010

EDUCATION ET PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE RAPPORT NATIONAL FÉDÉRATION DE RUSSIE





WCECCE/Réf.6
Original: russe
27 août 2010

Éducation et protection de la petite enfance

Rapport national

Fédération de Russie

Situation et développement du système d'éducation préscolaire de la Fédération de Russie

**Préparé par le Ministère de l'Éducation et de la Science
de la Fédération de Russie**

**Pour la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection
de la petite enfance, 27-29 septembre 2010, Moscou, Fédération de Russie**

1. Politique gouvernementale d'éducation préscolaire

Les principes fondamentaux du développement du système d'éducation russe sont les suivants :

- ouverture à la demande sociale et aux impératifs de l'époque ;
- promotion de la participation de la société à une concertation active et de la participation directe à la gestion de l'éducation et aux réformes du système ;
- passage aux méthodes modernes d'enseignement ;
- accès de tous les citoyens de la Fédération de Russie à une éducation de qualité.

Pour garantir l'accès à un enseignement de qualité, il est crucial que chaque enfant ait au départ les mêmes possibilités de tirer profit de l'éducation primaire. Offrir au départ des possibilités égales, c'est assurer à chaque enfant d'âge préscolaire la possibilité d'atteindre son meilleur niveau de développement avant de commencer l'école primaire. Un développement harmonieux de l'enfant d'âge préscolaire, adapté à son âge et à ses possibilités individuelles, lui permettra de réussir à l'école. L'un des objectifs prioritaires du développement de l'éducation préscolaire en Fédération de Russie est précisément de parvenir à assurer dès le départ des possibilités égales d'éducation pour tous. Or il est impossible d'y parvenir sans un système d'éducation préscolaire souple et multiforme, garantissant l'exercice du droit à l'éducation primaire universelle et gratuite dont jouit en vertu de la Constitution tout citoyen de la Fédération de Russie.

L'importance et les enjeux de l'éducation préscolaire, que comprennent fort bien les représentants des services gouvernementaux et des collectivités locales, tiennent aux aspects suivants. Seule l'éducation préscolaire donne à l'enfant d'âge préscolaire la possibilité de forger son identité parmi ses pairs, et ainsi d'atteindre le niveau indispensable de développement personnel et social, avec les aptitudes d'adaptation sociale indispensables. L'éducation préscolaire permet aussi à l'enfant d'acquérir les compétences spécifiques de l'enfance – le jeu, la construction, l'activité représentative, l'observation et l'expérimentation. Pratiquant une activité enfantine bien organisée, l'enfant d'âge préscolaire acquiert les compétences fondamentales de sa personnalité (pensée, mémoire, attention, imagination, langage). Ce sont ces activités qui permettent à l'enfant de poursuivre des études quel qu'en soit le programme et d'assimiler tout type d'information à l'école primaire et aux niveaux d'études suivants.

En outre, le système d'éducation préscolaire est vu à notre époque comme l'un des facteurs du renforcement et de la préservation de la santé des enfants, ainsi que d'amélioration de la situation démographique en Fédération de Russie. De ce point de vue, la natalité ne pourra augmenter que si les citoyens de la Fédération de Russie, surtout les femmes, ont la ferme assurance que la société leur garantira l'accueil des petits dans un établissement d'éducation préscolaire, la mère pouvant alors, si elle le souhaite, reprendre un travail de qualité une fois écoulé son congé parental. La poursuite des objectifs démographiques passe par l'accès universel au système d'éducation préscolaire, sans qu'un enfant ait à attendre trop longtemps une place dans un établissement.

Selon le **partage des pouvoirs en matière d'éducation préscolaire**, la responsabilité d'organiser l'éducation préscolaire universelle est assumée par les **autorités municipales** et les collectivités locales.

Les **entités constituantes de la Fédération de Russie** sont elles chargées de mettre au point des **programmes régionaux** de développement de l'éducation, y compris préscolaire, et d'ajuster de manière équitable les **ressources budgétaires** des entités municipales de manière qu'elles puissent exercer les pouvoirs qui leur sont dévolus dans ce domaine.

À l'échelon fédéral, la **Fédération de Russie** élabore la politique publique d'éducation préscolaire, ainsi que le **cadre juridique** du fonctionnement du système éducatif.

Les modalités de coordination des interventions de développement du système d'éducation préscolaire, conformément aux orientations fixées par le Président et le Gouvernement de la Fédération de Russie, ainsi qu'en application des décisions du Présidium du Conseil de la Présidence de la Fédération de Russie concernant la réalisation des projets nationaux prioritaires et de la politique, sont formulées dans le Plan-cadre de développement de l'éducation préscolaire en Fédération de Russie pour la période 2007-2010 (« le Plan-cadre »). Le Gouvernement de la Fédération de Russie en a confié l'application en juin 2007 aux services exécutifs fédéraux et aux services exécutifs des entités constituantes de la Fédération de Russie.

Conformément au partage des pouvoirs pour l'éducation préscolaire, le Plan-cadre articule les modes d'intervention de développement de l'éducation préscolaire à tous les échelons – fédéral, régional et municipal – selon deux grands axes : ouverture de l'accès à l'éducation préscolaire, et garanties de qualité.

À l'échelon fédéral, le fonctionnement du système d'éducation préscolaire est réglementé par la Loi de la Fédération de Russie sur l'éducation, par les Dispositions types concernant les établissements d'éducation préscolaire et d'autres dispositions normatives.

2. Situation du système d'éducation préscolaire en Fédération de Russie

La principale caractéristique du système d'éducation préscolaire de la Fédération de Russie est qu'il se présente comme un réseau d'établissements de différents types et catégories.

Lors de la constitution du réseau d'établissements préscolaires, les pouvoirs publics, représentés par les administrations de tous échelons, s'efforcent de tenir compte au maximum des particularités des enfants et des vœux de leurs parents.

L'unité de base du réseau, celle où les enfants reçoivent une éducation préscolaire, est le groupe d'enfants d'âge préscolaire. Les groupes ont différentes orientations compte tenu des diverses caractéristiques des enfants : orientation de développement général, de réadaptation, de développement combiné, ou orientation thérapeutique.

Un groupe d'orientation de développement général a pour objectif le développement harmonieux et complet de chaque enfant.

Les groupes de réadaptation sont constitués à l'intention des enfants présentant des handicaps de santé. L'objectif principal de ces groupes est la réadaptation par un personnel qualifié, visant à compenser les handicaps au développement physique et/ou psychique, et l'éducation préscolaire des enfants présentant des incapacités.

Les groupes d'orientation thérapeutique sont constitués à l'intention d'enfants tuberculeux, d'enfants présentant une morbidité fréquente et d'autres catégories d'enfants nécessitant un ensemble d'interventions spécialisées. Ces enfants reçoivent une éducation préscolaire, mais aussi des soins et un suivi sanitaire prophylactique et thérapeutique.

Les groupes combinés assurent l'éducation préscolaire d'enfants en bonne santé et d'enfants présentant des incapacités, y compris d'enfants handicapés.

Les groupes d'enfants d'âge préscolaire fonctionnent soit à plein temps (10 h 30 à 12 heures par jour), soit à temps partiel (8 à 10 heures par jour), soit encore en journée prolongée (14 heures), ou à temps complet (24 heures sur 24), ou en journée écourtée (3 à 5 heures par jour). Ces différents régimes correspondent aux caractéristiques des enfants et aux besoins des

familles. La demande la plus forte des parents concerne les établissements d'accueil à plein temps, où les enfants sont accueillis, soignés et éduqués pendant 10 à 12 heures par jour, pendant que les parents travaillent.

Pendant qu'ils sont dans l'établissement, les enfants reçoivent trois à cinq repas (en fonction de la durée d'accueil), font la sieste, et sont obligatoirement emmenés en promenade. Suivant le programme fixé dans l'établissement, les éducateurs et d'autres spécialistes assurent un enseignement, jouent avec les enfants, se promènent et partent en sortie avec eux.

L'enseignement suit des règles diverses, servant à faire assimiler aux enfants différents domaines de connaissances, mais aussi à développer leurs capacités physiques, leur sens artistique et esthétique et leurs capacités cognitives et linguistiques, ainsi qu'à construire leur personnalité et leur sens des relations sociales.

Les promenades sont organisées de manière à développer chemin faisant différentes formes d'activité – cognitive, physique et artistique. Les éducateurs utilisent les promenades pour des séances d'observation des éléments naturels, vivants et minéraux, pour faire travailler les enfants en milieu naturel (potager, jardin floral...), les faire jouer. Les enfants construisent dans le bac à sable, avec des jeux de construction ou des cubes ; ils peuvent dessiner à la craie de couleur, modeler de la glaise, fabriquer des objets à partir de matériaux naturels. Toute promenade sert en particulier au développement physique des enfants, grâce à divers jeux où ils font des exercices physiques.

L'éducation proprement dite est une composante importante du développement des enfants ; on leur inculque des habitudes d'hygiène et de vie sociale, le respect du travail, la tolérance vis-à-vis de ceux qui les entourent, le sens patriotique.

Selon l'orientation du groupe et l'âge des enfants, il existe huit types d'établissements d'éducation préscolaire : jardin d'enfants, crèche (pour les tout-petits, de deux mois à trois ans), grande maternelle (de cinq à sept ans), jardin d'enfants combiné, jardin d'enfants de réadaptation, jardin d'enfants d'accueil thérapeutique, jardin d'enfants de développement général à axe de développement prioritaire ; centre de développement de l'enfant – jardin d'enfants.

Un groupe destiné aux enfants d'âge préscolaire peut être créé dans un établissement d'un autre type (autre que préscolaire) : dans un établissement d'enseignement général, dans un établissement préscolaire et scolaire de premier niveau (enfants d'âge préscolaire et jeunes enfants d'âge scolaire), ou dans un établissement d'enseignement complémentaire. En cas de nécessité un établissement d'éducation préscolaire peut être créé dans une institution culturelle ou sociale.

Il existe actuellement en Fédération de Russie près de 57 000 établissements d'éducation préscolaire des différents types et catégories, dont 43 300 jardins d'enfants des différentes catégories. Ces établissements accueillent plus de 5,3 millions d'enfants.

Une autre caractéristique de l'éducation préscolaire en Russie est qu'elle est conjuguée avec l'accueil et les soins, dont le suivi médical est une composante importante. Le développement physique et la santé étant à l'âge préscolaire étroitement liés au développement intellectuel, il y a dans chaque établissement d'éducation préscolaire une infirmière, dans les attributions de qui il entre d'assurer quotidiennement la surveillance prophylactique des enfants, de les vacciner, de contrôler que l'alimentation qui leur est fournie est convenable, de se concerter avec les éducateurs et les familles pour ce qui est d'inculquer aux enfants des habitudes de vie saine. Outre l'infirmière, un médecin de dispensaire pédiatrique voit les enfants des établissements d'éducation préscolaire au moins une fois par semaine, et les enfants passent deux fois par an une visite médicale avec tous les spécialistes du dispensaire (pédiatre, neurologue, orthopédiste, orthophoniste, ophtalmologue, etc.). Il y a en moyenne dans les établissements d'éducation préscolaire un agent sanitaire pour environ 90 enfants d'âge préscolaire. À titre de comparaison,

l'infirmière de quartier du dispensaire pédiatrique a la charge d'environ 600 enfants (de la naissance à 14 ans).

La composante médicale est particulièrement importante dans les établissements préscolaires de réadaptation. L'une des fonctions de ces établissements est d'assurer très tôt un soutien médical aux enfants et de les aider à surmonter les handicaps qui gênent leur développement physique et psychique. Il existe en Fédération de Russie des établissements pour enfants ayant des difficultés de langage, où des orthophonistes qualifiés et des psychologues travaillent quotidiennement avec eux, des établissements pour enfants malvoyants, où les enfants bénéficient de l'appui d'orthopédagogues spécialisés en déficience visuelle et d'ophtalmologues, des établissements pour enfants ayant des troubles de l'appareil moteur, où les enfants sont suivis par des orthopédistes, avec massage médical et kinésithérapie quotidienne. Il existe encore d'autres établissements pour enfants présentant d'autres handicaps. Ils disposent de personnel médical pour la réadaptation et sont spécialement équipés pour accueillir ces enfants.

Il faut noter que dans les établissements préscolaires, la réadaptation va harmonieusement de pair avec l'éducation préscolaire. Les enfants y trouvent non seulement une prise en charge médicale, mais aussi les moyens de se développer selon leur âge, ce qui leur permettra ensuite de réussir leurs études.

Il y a dans les établissements préscolaires environ 590 000 éducateurs et éducatrices, dont des maîtres-éducateurs, des moniteurs de musique et d'éducation physique, des psychopédagogues, des orthopédagogues, et des maîtres spécialisés en enseignement complémentaire. Il y a en moyenne un éducateur ou pédagogue pour dix enfants accueillis dans les établissements préscolaires. En règle générale, les pédagogues sont qualifiés, ou poursuivent des études de qualification en cours d'emploi.

Il existe des dispositions normatives sanitaires et épidémiologiques qui réglementent l'accès à l'éducation préscolaire, ainsi que l'accueil et les soins dans les établissements : il s'agit de règles visant les locaux, l'éclairage et le chauffage, l'équipement (y compris le mobilier pour enfants), les terrains de promenade et l'alimentation des enfants. La surface du terrain, par exemple, doit être au minimum de 29 m² par enfant, dont la moitié au moins en espace vert. De même il doit y avoir dans chaque jardin d'enfants au moins un ou deux terrains équipés pour l'éducation physique.

La salle de jeu et la salle de repos doivent avoir au minimum une surface de 50 m². De même, les locaux doivent être pourvus d'une salle d'ablutions et de toilettes. Chaque établissement préscolaire est doté d'une salle de musique et d'une salle de gymnastique ; les établissements construits depuis les années 1990 sont obligatoirement pourvus d'une piscine. Les locaux où les enfants passent plus de 50 % du temps passé au jardin d'enfants se répartissent comme suit :

- hall d'entrée pourvu de casiers individuels pour les vêtements ;
- salle de jeu, où les enfants jouent et apprennent ;
- salle de repos, où les enfants font la sieste, et, dans le cas des groupes où l'accueil se fait 24 heures sur 24, passent aussi la nuit.

Toutes les pièces – salles de groupe, salle de musique, salle de sports, cabinets de spécialistes (psychologues, orthophonistes, orthopédagogues, etc.) – sont pourvues de l'équipement voulu. Le mobilier (tables, chaises, lits) sont adaptés à la taille des enfants, les jouets choisis pour intéresser les filles et les garçons, pour développer l'activité de construction et de création artistique, et permettre des jeux didactiques et des jeux thématiques.

Il existe des dispositifs gouvernementaux de contrôle de conformité des conditions qui prévalent dans les établissements préscolaires, ainsi que de classification du statut public de ces

établissements (type et catégorie). Ce sont les dispositifs de délivrance des licences d'exploitation et d'accréditation de l'éducation dispensée. Ils permettent de contrôler la qualité des services fournis, tant éducatifs que médicaux.

Le contenu de l'éducation préscolaire est déterminé par les programmes éducatifs de base et complémentaires. Les critères régissant le programme de base, qui est le minimum obligatoire pour l'éducation préscolaire, sont arrêtés à l'échelon fédéral. Le Ministère de l'éducation et de la science de la Fédération de Russie approuve les paramètres fédéraux applicables à la structure du programme d'enseignement général de l'éducation préscolaire. Ce sont ces paramètres fédéraux qui déterminent ce que doivent enseigner tous les établissements préscolaires pour que chaque enfant parvienne au niveau de développement optimal pour son âge, en fonction de ses caractéristiques individuelles et de son niveau.

Il est tenu compte dans les paramètres fédéraux du fait que l'éducation préscolaire doit viser tous les aspects du développement de la personnalité de l'enfant d'âge préscolaire – identité et rapports sociaux, développement intellectuel, physique, artistique et esthétique.

Il est important que les pédagogues cherchent à établir des rapports constructifs avec les familles des élèves, pour assurer la cohérence des démarches dans l'éducation et l'enseignement dispensés tant en famille qu'au jardin d'enfants. Les parents sont informés chaque jour des progrès de leur enfant, peuvent discuter avec les éducateurs de ce qui les préoccupe, et trouver auprès d'eux des avis éclairés.

Les parents (ou représentants légaux) versent des frais d'entretien aux établissements préscolaires que fréquente leur enfant. La loi dispose que le montant qu'ils sont appelés à verser ne peut dépasser 20 % de l'ensemble des dépenses engagées par l'établissement pour l'entretien de l'enfant d'âge préscolaire. Pour les enfants handicapés, les parents n'ont rien à payer.

De plus, l'État a institué une nouvelle forme de soutien matériel aux parents d'enfants d'âge préscolaire, sous la forme d'une allocation compensant une partie des frais à la charge des parents. En 2007-2009 il y avait en moyenne chaque année plus de 4 millions de familles qui percevaient cette allocation.

3. Politique régionale d'éducation préscolaire

À l'échelon **régional**, la principale réalisation s'inscrivant dans le Plan-cadre est l'élaboration et la mise en œuvre de **programmes régionaux d'éducation préscolaire**, composante d'un système éducatif régional.

La région de Rostov a adopté un Programme régional d'amélioration de la situation démographique pour la période 2008-2010, qui prévoit de créer, avant la fin de 2010, 20 500 places dans les établissements accueillant des enfants d'âge préscolaire.

La région de Briansk a mis au point un Programme régional de développement de l'enseignement pour la période 2007-2010, dont il est prévu qu'il permettra de faire passer la proportion d'enfants âgés de 1 à 6 ans ayant accès aux services d'éducation préscolaire de 51 % en 2006 à 65 % en 2009.

La région de l'Altaï a élaboré un Programme régional de développement démographique pour la période 2008-2015, qui est en cours d'exécution ; il comporte une section concernant le soutien aux familles ayant des enfants. Il y est prévu de développer avant 2015 le réseau des établissements préscolaires en y créant environ 21 000 places supplémentaires pour les enfants d'âge préscolaire. À cette fin, on construit des locaux neufs, on remet en état des bâtiments anciens, et on augmente le nombre de groupes dans les jardins d'enfants existants.

La région de Krasnoïarsk a adopté la Loi n° 21-5664 du 26 décembre 2006 approuvant le Programme pour l'enfance pour la période 2007-2009, qui prévoit de réduire de 50 % pour 2009 la liste d'attente des demandes d'admission d'enfants dans les établissements préscolaires, et d'accroître de 75 % l'accès à ces établissements.

À ce propos, la région de Krasnoïarsk (de même que la région de Perm'), cherchant à donner effet aux garanties gouvernementales d'accès universel à l'éducation préscolaire, ont choisi un moyen intéressant d'y parvenir. Du fait qu'il est difficile de s'équiper de nouveaux bâtiments pour les jardins d'enfants, ces régions versent une indemnisation prélevée sur le budget régional aux parents dont les enfants ont besoin d'une place en jardin d'enfants qu'il n'est pas possible de leur assurer, faute de places. Cette indemnisation mensuelle est du montant fixé pour l'entretien d'un enfant en établissement préscolaire. Cela permet aux parents qui éduquent à la maison leurs enfants d'âge préscolaire de percevoir une indemnisation mensuelle. En outre, pour assurer un suivi psychopédagogique à ces enfants, ces régions ont mis en place un réseau de centres de consultation et clubs de parents « L'école de maman », où les parents peuvent consulter un psychologue, un spécialiste des méthodes d'éducation, un professeur de musique et un professeur d'éducation physique.

Il est intéressant de mentionner aussi les programmes de développement d'éducation préscolaire de **Moscou**, des **régions de Krasnodar et de Perm'**, ainsi que du **district de Tcheliabinsk**. Outre qu'il s'y construit de nouveaux jardins d'enfants et qu'on y remet en état des bâtiments existants, on y encourage pour l'éducation préscolaire la constitution de groupes familiaux. Il s'agit de petits groupes (trois à cinq enfants) préscolaires, constitués dans des familles nombreuses, dans des locaux municipaux disponibles ou au domicile de l'éducateur ou de l'éducatrice. Ce qui est important, c'est que chacun des groupes familiaux peut obtenir diverses formes d'aide et de soutien auprès du jardin d'enfants le plus proche : consultation de spécialistes, prise en charge médicale des enfants, formation des éducateurs de ces groupes familiaux.

À Moscou ont été créés des centres de développement ludique et des antennes thérapeutique, qui sont à la fois des haltes-garderies pour les enfants qui ne fréquentent pas les établissements préscolaires, et des centres de consultation pour leur parents. L'expérience des antennes thérapeutiques est particulièrement intéressante : les enfants handicapés y bénéficient de services de réadaptation et d'acclimatation sociale.

Nombre d'entités constituantes de la Fédération de Russie réalisent une composante régionale du projet national d'éducation.

Une décision du Conseil des ministres de la République d'Adyguée a créé depuis 2008 un programme de 10 prix annuels de 300 000 roubles décernés aux meilleurs établissements préscolaires municipaux et 66 prix annuels de 30 000 roubles décernés aux meilleurs éducateurs d'établissements préscolaires municipaux.

De même, par décret du Président de la République de Sakha (Yakoutie) ont été créés 35 prix annuels de 50 000 roubles décernés aux meilleurs agents des établissements préscolaires.

Il existe des prix ou des bourses analogues pour les meilleurs établissements et les meilleurs éducateurs dans les Républiques de Khakassie et de Kalmykie, dans les régions de Krasnodar et de Krasnoïarsk, dans les districts de Nijni-Novgorod, d'Orenbourg, de Sverdlovsk, d'Oulianovsk, et dans d'autres entités constituantes de la Fédération de Russie.

4. Perspectives de développement de l'éducation préscolaire

La poursuite du développement du système d'éducation préscolaire est déterminée par plusieurs programmes du Gouvernement de la Fédération de Russie : Plan d'orientation de

l'activité du Gouvernement de la Fédération de Russie pour la période allant jusqu'en 2012 (approuvé par décision n° 1663-r du Gouvernement de la Fédération de Russie en date du 17 novembre 2008) et Politique démographique de la Fédération de Russie à l'horizon 2025 (approuvée par décret présidentiel n° 1351 du 9 octobre 2007).

Dans le Plan d'orientation par exemple, il est prévu :

- d'introduire des modèles d'éducation préscolaire garantissant à chaque enfant la possibilité d'assimiler le programme d'enseignement des dernières années préscolaires, et de communiquer convenablement dans la langue officielle et la langue de scolarisation à l'entrée en première année du primaire ;
- d'élaborer un dispositif propre à stimuler la mise en place d'un système de services éducatifs pour le soutien à l'éducation familiale, à titre prioritaire pour les familles ayant des enfants de moins de trois ans, notamment par la création de centres de soutien à l'éducation familiale basés dans les établissements d'enseignement et d'autres ;
- d'introduire de nouvelles formes organisationnelles d'éducation préscolaire – « jardin d'enfants familiaux » ou jardins d'enfants intégrés, groupes à domicile ou chez l'éducateur, clubs familiaux, salles de jeux collectifs – en tant que sections structurelles d'établissements préscolaires municipaux ou d'État, qui fournissent le personnel et assurent le suivi et le contrôle psychopédagogique ;
- d'introduire des dispositifs de financement obligatoire par élève des services d'éducation préscolaire assurés par des établissements d'enseignement de tout type, quels qu'en soient le statut juridique et le rattachement administratif ;
- de soutenir les programmes municipaux de développement de l'éducation préscolaire qui introduisent des modèles innovants d'éducation préscolaire ;
- de fixer des normes et des méthodes visant le rôle des municipalités pour le développement du secteur de l'éducation préscolaire autre que d'État.

La Politique démographique à l'horizon 2025 prévoit l'élaboration et la réalisation de programmes régionaux de développement du système d'éducation préscolaire comme composante du système d'enseignement des entités constituantes de la Fédération de Russie.

5. Recommandation à la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE)

La Conférence est invitée à approuver l'expérience de la Fédération de Russie concernant l'éducation et l'instruction de la petite enfance, et à la recommander pour examen et adoption éventuelle dans les pays membres de l'UNESCO.

Diagramme 1

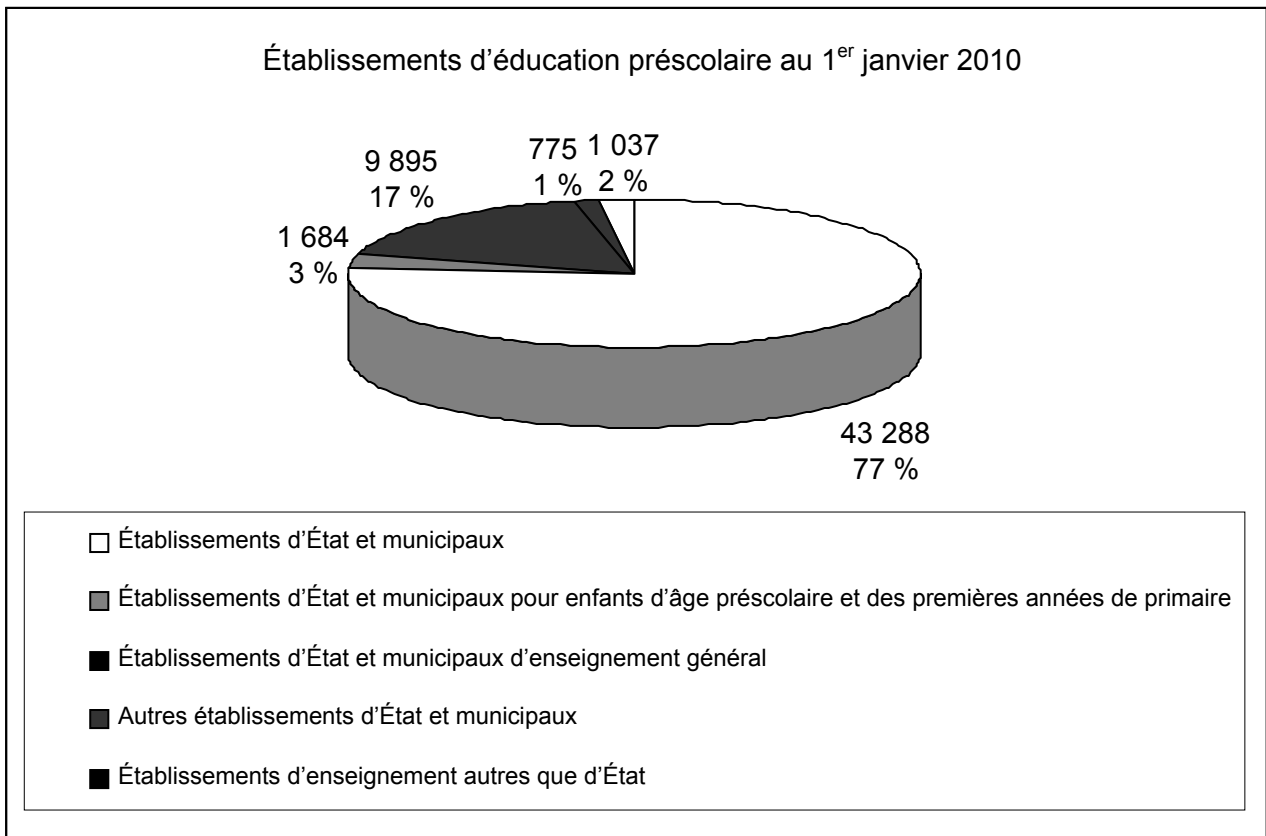


Diagramme 2

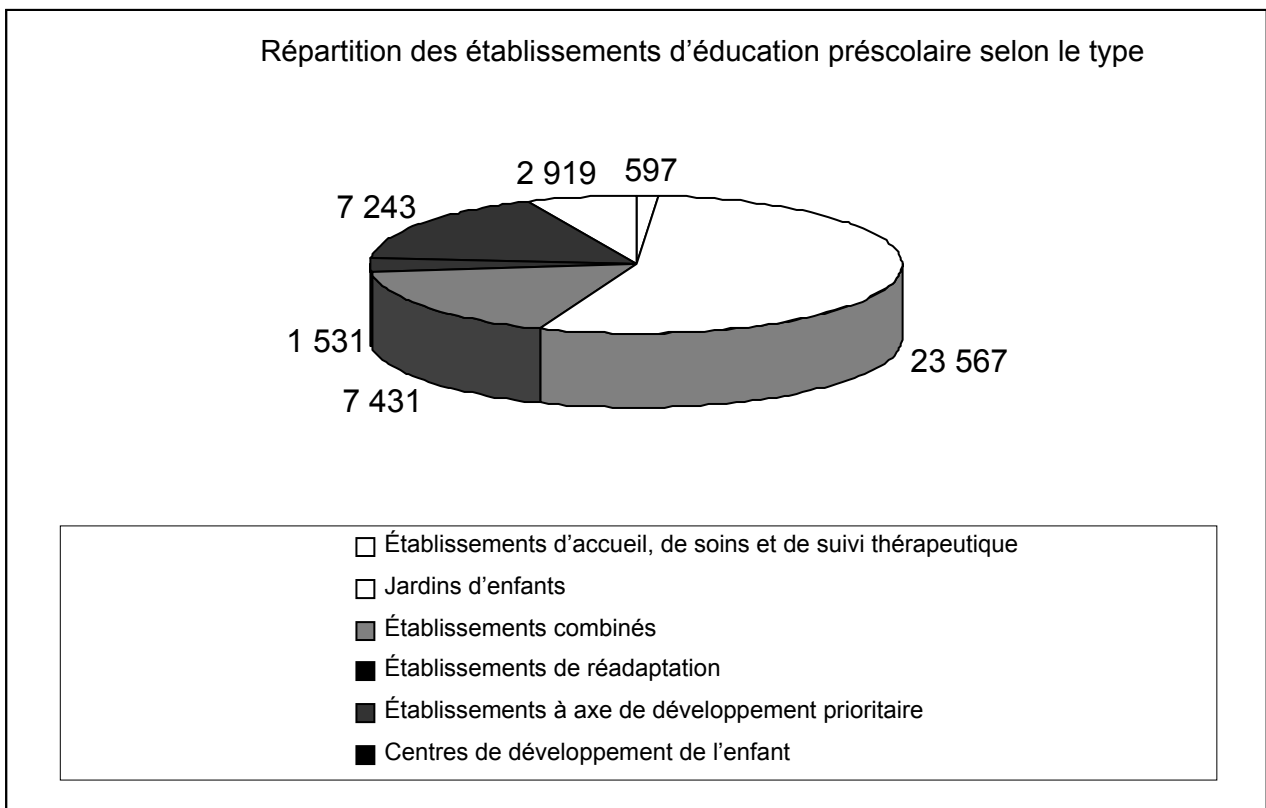


Diagramme 3

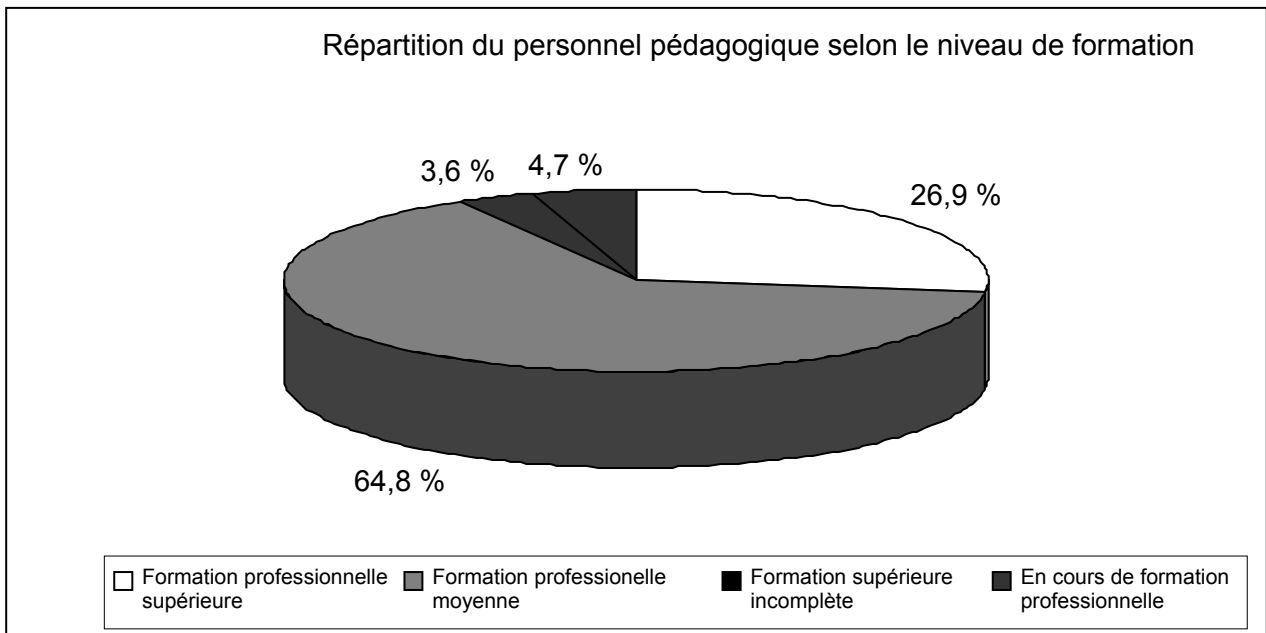
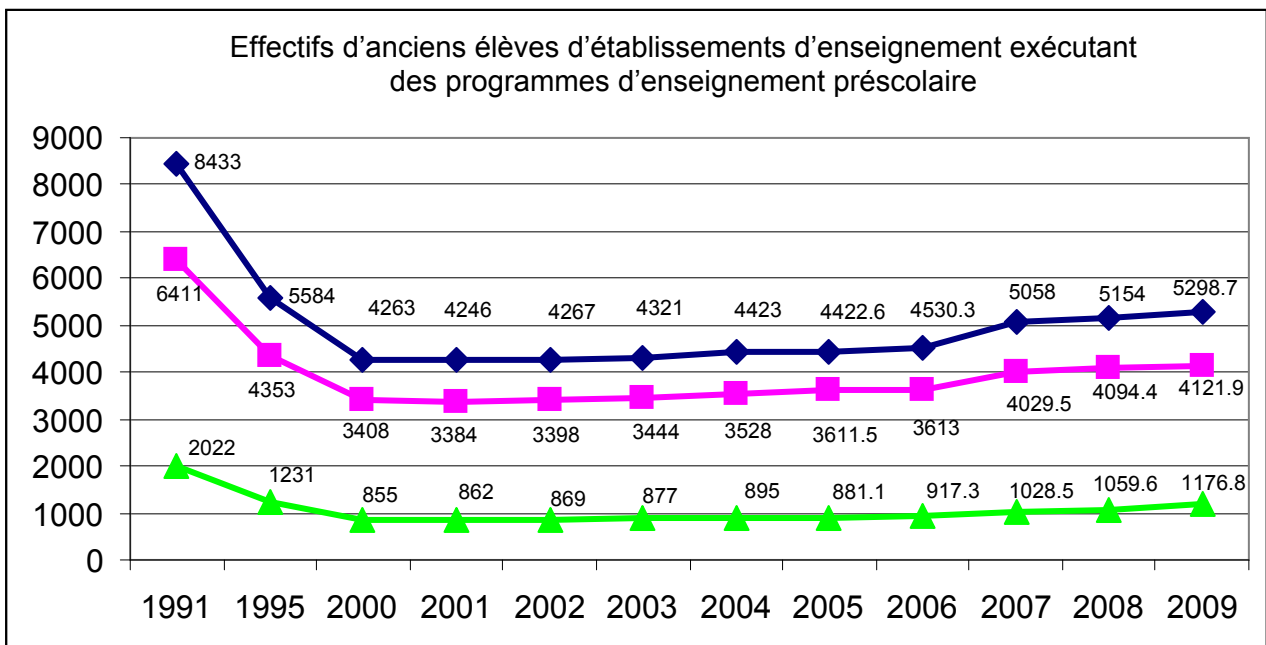


Diagramme 4



**SYSTÈME D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
EN FÉDÉRATION DE RUSSIE**



De développement général

De réadaptation

Thérapeutiques

Combinés



Établissements d'éducation préscolaire :
Crèches (petite enfance)
Grande maternelle
Jardin d'enfants
Jardin d'enfants combiné
Jardin d'enfants de réadaptation
Jardin d'enfants d'accueil thérapeutique
Jardin d'enfants de développement général à
axe de développement prioritaire
Centre de développement de l'enfant – jardin
d'enfants



**Établissements
d'enseignement pour
enfants d'âge
préscolaire et des
premières années de
primaire de trois types :**
École maternelle – jardin
d'enfants
École maternelle – jardin
d'enfants de réadaptation
École préparatoire



Établissements
d'enseignement général

Établissements d'enseignement
complémentaire

Institution culturelle

Institution à vocation sociale

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour suivre l'actualité de la conférence, consultez le site Internet
www.unesco.org/new/en/world-conference-on-ecce/

ou contactez-nous par courrier électronique à l'adresse suivante :
wcec@unesco.org ou par fax au **(33.1) 45 68 56 44**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



WCECCE

Conférence mondiale sur l'éducation et
la protection de la petite enfance
Moscou, Fédération de Russie
27-29 septembre 2010